

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



© T. Massol - CA81

SUIVI VITI

**BÉNÉFICIER D'UN
CONSEIL TECHNIQUE
PERSONNALISÉ POUR
ASSURER LA PROTECTION
DE SON VIGNOBLE**

- Détecter au plus tôt le début d'une d'attaque de maladies ou de ravageurs
- Bénéficier d'une aide à la décision pour effectuer les traitements phytosanitaires
- Construire un plan de traitement respectant les objectifs de l'exploitation
- Justifier les traitements auprès des tiers (clients, coopératives ou organisme certificateur)

QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les viticulteurs en conventionnel ou en agriculture biologique

www.tarn.chambre-agriculture.fr

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762


**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
TARN



NOTRE ACCOMPAGNEMENT



	Formule 1	Formule 2	Formule 3
• 1 visite hors saison			
• Visites en saison : Observations et préconisations des traitements phytosanitaires	3 visites sur 1 parcelle de référence	7 visites sur 2 parcelles de référence	10 visites sur 2 parcelles de référence
• Option		1 à 2 parcelles de référence supplémentaires	



Documents remis

- **Compte-rendu des visites en saison** (dans les 24h après la visite)
- **Plan prévisionnel de traitement** (dans le mois suivant la visite hors saison)
- **Bilan de campagne** (dans le mois suivant la visite hors saison)

Les + PROAGRI

- Expertise technique des conseillers
- Réactivité et disponibilité des conseillers
- Écoute et adaptation aux besoins

- Suivi régulier en saison
- Relation de proximité



Tarifs et conditions de vente sur demande

Prestation éligible à l'offre "Ma Campagne en Confiance"

Votre interlocuteur

Thierry MASSOL

06 69 08 07 81

t.massol@tarn.chambagri.fr

www.tarn.chambre-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
TARN